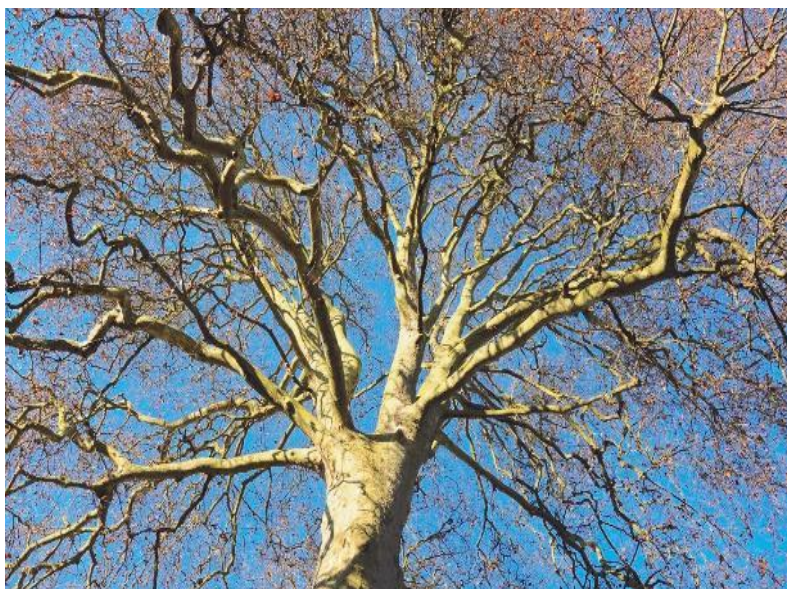


LES ARBRES REMARQUABLES DE NOS VILLAGES

Pourquoi **REMARQUABLE** ?

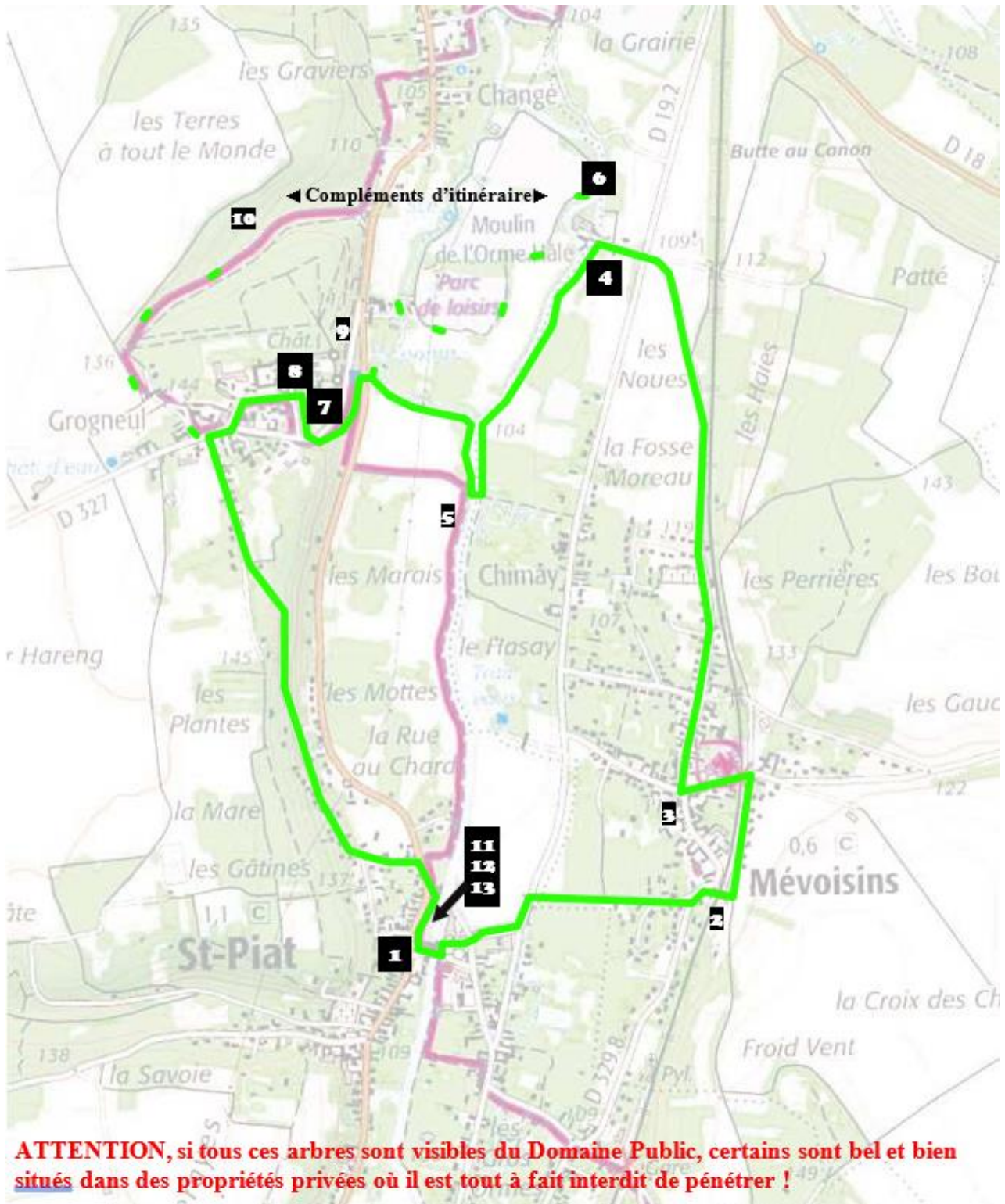


Au sens du Ministère de la Culture, est remarquable ce qui est « exceptionnel » et « se donne à voir ». Mais un arbre remarquable peut présenter des particularités historiques, comme les Arbres de la Liberté plantés à la Révolution, ou géographiques, en se situant dans une région peu adaptée à son développement ou présenter un caractère unique au sein d'une société d'arbres.

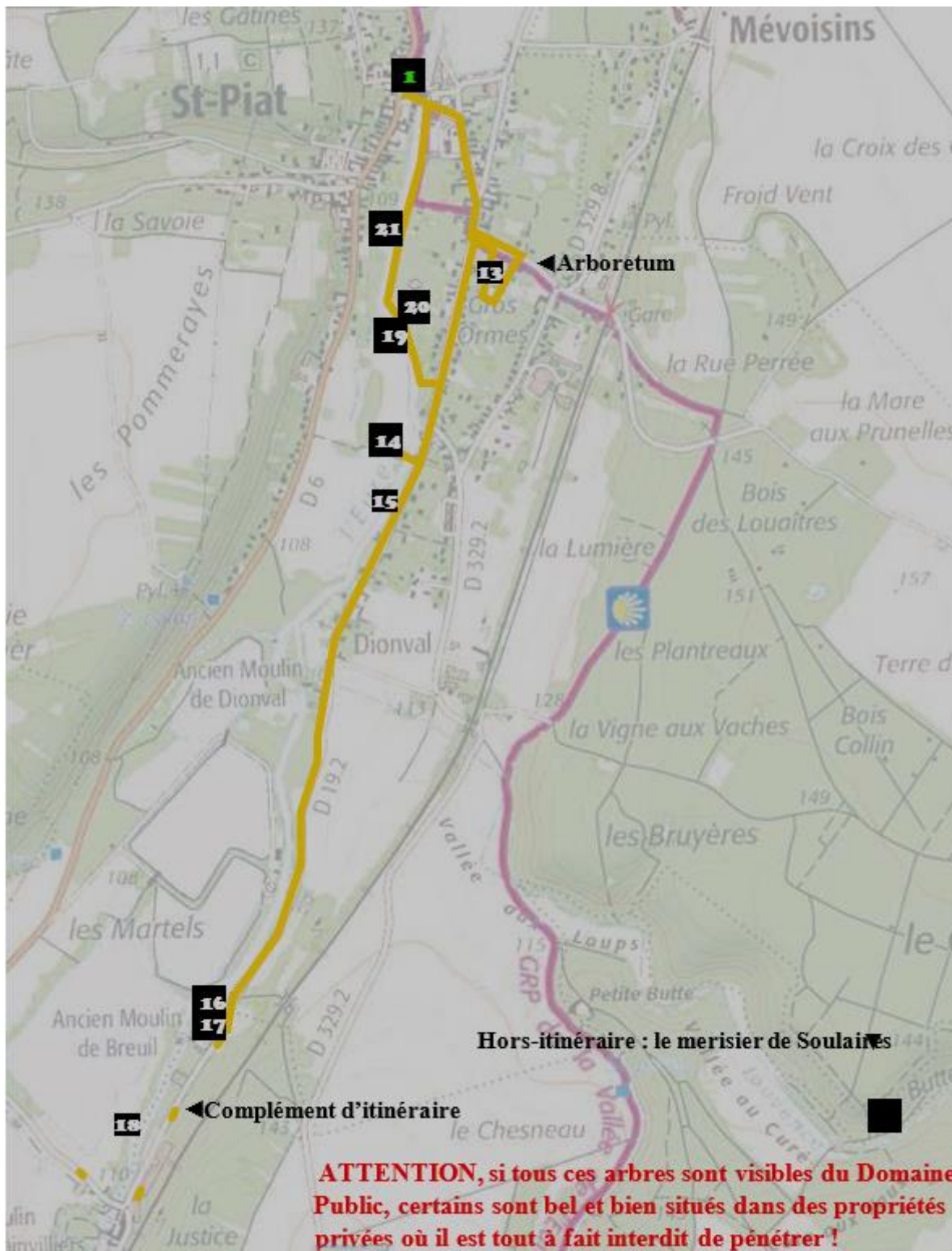
L'Office des Eaux & Forêts compte aujourd'hui 2.048 arbres et groupes d'arbres.

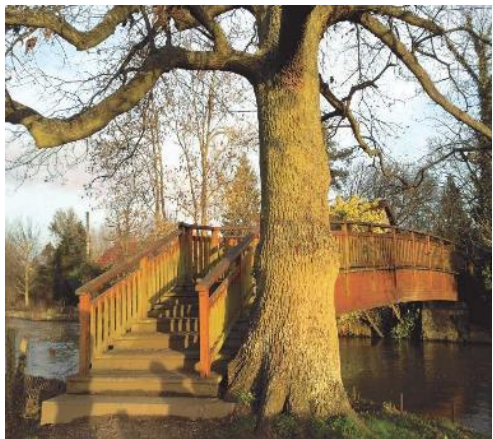
Nos villages comportent de nombreux arbres remarquables et la brochure n°24 propose de les faire découvrir, avec des commentaires sur leur spécificités et leur évolution au fil des années. Deux circuits ont été retenus :

**CIRCUIT NORD DU MOULIN DE ST PIAT AU MOULIN DE L'ORME HALÉ ET
RETOUR : 5,8 KM, ET COMPLÉMENT +1,6 KM**



SECOND CIRCUIT : LE MOULIN DE ST PIAT— HAMEAU « LES MOULINS » (AR)





Quelques arbres remarquables rencontrés sur ces parcours.

LES ARBRES CARACTÉRISTIQUES DE LA VALLÉE DE L'EURE :

Parmi l'inventaire des plus de 500 arbres « vénérables » notre département peu boisé ne compte qu'un à trois arbres « vénérables », selon les associations compétentes. Il ne reste à notre époque qu'une infinitésimale proportion d'arbres âgés ayant échappé à l'exploitation forestière, à l'affouage ou aux abattages de sécurité et l'on voit qu'il est généralement réservé un meilleur sort aux essences d'ornement

Afin de respecter notre patrimoine arboré et le transmettre à nos héritiers, il importe de le connaître. La brochure propose des fiches d'identification des arbres de notre région. A titre d'exemple :

Le Chêne pédonculé (*Quercus robur = pedunculata*)

Dimensions : jusqu'à 30/38 m

Caractères : Chêne le plus commun de nos régions. Branches grosses et étalées. Excellent bois d'œuvre imputrescible. Feuilles à deux lobes en forme d'oreille à la base. Gland 'pédonculé'. Il nourrissait les porcs autrefois. Arbre atteignant 1000 ans (le chêne de La Loupe a été planté en 1360 !) mais le plus souvent exploité en taillis sur nos coteaux boisés.



Le Hêtre fayard (*Fagus sylvatica*)

Dimensions : jusqu'à 30/40 m

Caractères : Essence typique des forêts fraîches. Droit et élevé. Ne dépasse pas 300 ans. Feuilles rondes ovales à bord poilu mordorées à l'automne. Tronc lisse gris. Bon combustible. Jadis, on emmenait à la hêtraie les cochons manger les fânes dont on faisait aussi de la farine. Les sujets présents près des moulins sont le plus souvent spontanés.



Le charme commun (*Carpus betulus*)

Dimensions : 10 m à 15 m jusqu'à 30 m

Caractères : Rarement étalé ; tronc noueux ou cannelé bien reconnaissable à l'écorce grise lisse. Feuilles ovales à bord doublement denté. Fleurs en chatons. Fruits à bractées trilobées. C'est un arbre forestier peu présent dans nos parcs et jardins sauf sous forme de haies de « charmillles » reconnues pour leur plasticité avantageuse à la taille.



Brochure n° 24 - décembre 2016

LES ARBRES REMARQUABLES DE SAINT-PIAT ET ENVIRONS



ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE SAINT-PIAT - MEUVIERS
Mairie de Saint-Piat, place Marcel Blier, 28 00 SAINT-PIAT
Contact : 03 20 60 00 00
www.patrimoine.saint-piat.fr

La brochure n°24, 28 pages, est disponible à l'épicerie de Saint-Piat et lors des manifestations de l'association.

